



OBJECTIF

Être capable d'arbitrer des parties lors des compétitions départementales de tennis de table

CONTENU

Connaissance de base des règles du jeu du tennis de table et des procédures d'arbitrage

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les licenciés traditionnels à la FFTT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Etudes de cas simples

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation « Arbitrage » de votre ligue

INTERVENANTS

Formateurs Arbitre/Juge-Arbitre 1er degré (nommés par la CREF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme « Arbitre de Club » (UV théoriques et pratiques à valider)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 30 €

Possibilité de prise en charge partielle par votre ligue régionale et/ou votre comité départemental

DURÉE DE LA FORMATION

4 heures sur une 1/2 journée

DATE ET LIEU

Date et lieu de formation fixés par la CREF de votre ligue

INSCRIPTION

Votre comité départemental ou ligue régionale